

Vous avez un problème avec une université ou un collège de l'Ontario, un conseil scolaire, ou un autre service provincial?

Avez-vous l'impression d'avoir été traité(e) de façon injuste ou irrespectueuse?

Avez-vous fait face à une longue attente, ou avez-vous eu du mal à obtenir des réponses?

Avez-vous besoin de renseignements sur les services auxquels vous avez droit?

Nous pouvons vous aider.



NOTRE ENGAGEMENT

En identifiant les problèmes et en proposant des solutions, nous contribuons à améliorer les relations entre les étudiant(e)s et les services publics.

Nous nous engageons à résoudre les plaintes et à faire des recommandations permettant d'améliorer les services, à promouvoir les droits de la personne, et à aider les personnes vulnérables.



Indépendant Impartial Confidentiel Gratuit

Contactez-nous :

Bureau de l'Ombudsman de l'Ontario
483, rue Bay, 10^e étage, Tour sud
Toronto, ON M5G 2C9

1-800-263-1830

ATS (téléimprimeur) : 1-866-411-4211

www.ombudsman.on.ca

Courriel : info@ombudsman.on.ca

 Facebook : Ontario Ombudsman

 Twitter : @Ont_OmbudsmanFR
et @Ont_Ombudsman

 Instagram : OntOmbuds



Vous avez un problème avec une université ou un collège de l'Ontario, un conseil scolaire, ou un autre service provincial?
Nous pouvons vous aider.



Les résultats pour vous peuvent être :

- Changer une politique injuste
- Améliorer un service médiocre
- Obtenir les raisons de ce qui vous est arrivé
- Recevoir l'argent ou les prestations qui vous sont dus

www.ombudsman.on.ca

1-800-263-1830

Indépendant Impartial Confidentiel Gratuit

QU'EST-CE QUE L'OMBUDSMAN?

Le Bureau de l'Ombudsman est une ressource gratuite pour toute personne en Ontario qui a un problème avec un service du gouvernement provincial ou municipal.

Nous assurons la surveillance des universités et collèges publics de la province. Nous résolvons les plaintes, enquêtons sur les problèmes et faisons des recommandations pour améliorer les services publics.

« Ombudsman » désigne une personne indépendante et impartiale qui signale les préoccupations des gens à l'attention des organismes gouvernementaux.

Nous essaierons de résoudre votre préoccupation, ou bien nous vous indiquerons où obtenir de l'aide.



NOUS POUVONS VOUS AIDER AVEC



- Universités, collèges et programmes d'aide financière aux étudiant(e)s



- Conseils scolaires et problèmes en lien avec l'éducation de la petite enfance



- ServiceOntario (permis de conduire, cartes Santé, certificats de naissance)



- Services, programmes et permis municipaux



- Établissements correctionnels et centres de justice pour les jeunes



- Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH), Ontario au travail et autres prestations sociales



- Régime d'assurance-santé de l'Ontario (RASO), Programme de médicaments Trillium et autres programmes de médicaments



- Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT)

- Commission de la location immobilière et autres tribunaux

- Prestation des services en français en vertu de la Loi sur les services en français

CE QUE VOUS POUVEZ ATTENDRE DE NOUS

- Nous écouterons respectueusement votre récit et nous vous poserons des questions.
- Nous protégerons votre vie privée.
- Nous interrogerons l'université, le collège, le conseil scolaire, ou le service public pour vérifier si vous avez fait l'objet d'un traitement équitable.
- Nous sommes indépendants de tous les gouvernements.
- Nous ne prenons pas parti. Si nous constatons une injustice, nous travaillerons pour y remédier.
- Nous tenterons de résoudre votre problème rapidement. S'il ne relève pas de notre compétence, et si un autre organisme peut s'en occuper, nous vous aiderons à le contacter.
- Nous sommes une instance de dernier recours. Beaucoup d'établissements d'enseignement postsecondaire ont un ombudsman ou d'autres mécanismes que vous devrez peut-être suivre avant d'utiliser nos services. Nous pouvons vous aider si vous avez des questions.
- Nos services sont gratuits.



Indépendant Impartial Confidentiel Gratuit